

## Etudes et Economie de la Construction

### Objectifs de la formation

- Le technicien en études et économie de la construction est un spécialiste de la prescription et de l'estimation des ouvrages de bâtiment et de voiries ou de réseaux, ainsi que du suivi économique des projets, tant au niveau de la conception que de la réalisation.
- Au cours de ses activités professionnelles, sous l'autorité de sa hiérarchie, le titulaire du BTS EEC sera amené à intervenir à tous les stades d'un projet, dans le respect de la déontologie professionnelle
- Il intervient dans sept grandes familles de missions : étude de faisabilité, programmation, études de conception, travaux, gestion de patrimoine, action commerciale, communication

### Pré requis

- Les candidats proviennent généralement de BAC d'enseignement général (S ou ES), de BAC STI (génie civil ou autres) ou de Brevets de Techniciens (étude et économie de la construction, collaborateur d'architecte, encadrement de chantier)
- Avoir l'esprit d'analyse, être rigoureux et méthodique dans les diverses études, avoir le goût du travail soigné, faire preuve d'initiatives, avoir le sens des responsabilités et des relations humaines.
- L'admission se fait après étude du dossier de candidature et entretien (dossier de candidature téléchargeable sur <http://www.afip-formations.com>)

### Débouchés

- Spécialiste de l'organisation et du suivi économique d'un chantier, l'économiste de la construction doit répondre à la demande d'une clientèle extrêmement variée qui comprend les maîtres d'œuvre (l'architecte par ex.), les maîtres d'ouvrage (le client par ex.), les entreprises, les compagnies d'assurances, les tribunaux et également les particuliers.
- L'économiste de la construction exerce en entreprises de la construction, en bureaux d'économistes de la construction, en bureaux d'ingénierie, en cabinets d'architectes, en administrations et collectivités territoriales, locales, en cabinets d'assurances, en agences... dans d'autres structures (fabricants de matériaux, fournisseurs...),
- **Poursuite d'étude :** Formations complémentaires d'une année (DNTS Enveloppe du Bâtiment, DES Qualiticien, DU Gestion Globale de l'Habitat « Entretien et Rénovation », DU en Gestion des entreprises et administrations, etc...), IUP Economie et Logistique de la Construction, IUP Génie Civil et Infrastructures option « Génie Urbain », Licence professionnelle en Economie de la Construction Licence européenne (BSc in Quantity Surveying, Ecole d'ingénieurs en économie de la Construction (ECOTEC, quelques Ecoles d'Ingénieurs (ENI, CUST, HEI, ENSAIS, INSA) après une année de classe préparatoire adaptée

### Durée

- 2 ans

### Organisation des études

- En formation initiale à temps plein
- En alternance (16 semaines de cours par année)

### Statuts

- Etudiant
- Contrat de professionnalisation



Validation : **Brevet de Technicien Supérieur de l'Education Nationale (Diplôme d'Etat)**



Un conseiller se tient à votre écoute au **04 78 37 81 81**



AFIP Formations – 111/113 rue du 1er mars 1943 – 69100 Villeurbanne



Nous consulter

**Avec AFIP Formations, créez, développez, maintenez vos compétences**

# BTS Etudes et Economie de la Construction

## Programme

- **Langue vivante** : Anglais, pour communiquer efficacement et s'approprier les ouvrages de référence
- **Français** : pour savoir s'exprimer à l'écrit et à l'oral, analyser et synthétiser les informations
- **Mathématiques** : configuration du plan et de l'espace, transformations géométriques, étude de phénomènes continus issus des sciences physiques et de la géologie, géométrie différentielle, calcul des probabilités
- **Sciences physiques** : acquisition des bases de physiques nécessaires pour une utilisation professionnelle.
- **Etude des constructions** : savoirs de la construction, comportement des matériaux et des structures, confort du bâtiment, sécurité et qualité de la construction, technologies des systèmes constructifs, adaptation au site, structure de la construction, enveloppe, partition, équipements techniques, finitions, définition des ouvrages, pièces écrites, pièces graphiques
- **Economie de la construction** : environnement économique et gestion de l'entreprise, cadre juridique de la construction, estimations prévisionnelles, étude des coûts et offres de prix, connaissances générales, étude de prix, contrôle de rentabilité, statistiques économiques, planification et gestion financière, connaissances générales, prévision et suivi des dépenses du maître d'ouvrage. Budget d'opération, prévision et suivi des dépenses d'entreprise. Budget de chantier, gestion du patrimoine immobilier
- **Droit professionnel** : système judiciaire français, droit civil, droit de l'urbanisme, droit administratif, droit de la construction et des travaux publics, droit de l'environnement
- **Economie et gestion d'entreprise** : connaissance de l'entreprise, de ses mécanismes, coûts et investissements, droits et devoir du salarié.

## Règlement d'examen

Intitulé des épreuves (Examen national du BTS)	Mode	Durée	coeff.
<b>Epreuves obligatoires</b>			
Communication	Ecrit	4 h	4
Langue vivante étrangère 1	Ecrit Oral	2 h 20 min	1 1
Mathématiques	Ecrit	2 h	2
Sciences physiques	Ecrit	2 h	2
Economie et maîtrise d'ouvrage	Ecrit	4 h	3
Economie en entreprise	Ecrit	4 h	3
Etude technique	Ecrit	4 h	3
Définition d'ouvrages	Ecrit	4 h	3
Etude de projet	Etude (1 mois) + Oral	1 h	5
Compte rendu d'activités en milieu professionnel	Oral	30 min	2
<b>Epreuve facultative</b>			
Langue vivante étrangère 2	Oral	20 min	1

## Périodes en entreprise

- **En formation initiale** : un stage obligatoire de 8 semaines (en fin de première année).
- **En alternance** : les périodes en entreprise se substituent au stage obligatoire.

## AFIP Formations producteur de savoir-faire

Etablissement privé d'enseignement supérieur hors contrat – Centre de formation professionnelle  
Siège social : 111/113 rue du 1er mars 1943 – 69100 VILLEURBANNE  
Tél : 04 78 37 81 81 - Fax : 04 78 37 56 48

Site web : [www.afip-formations.com](http://www.afip-formations.com) - e-mail : [centre.afip@afip-formations.com](mailto:centre.afip@afip-formations.com)  
SARL GEC – capital social : 7.623€ - N°SIRET : 432 613 131 00023 – RCS de LYON

